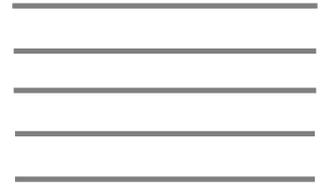


# NEWSLETTER



Newsletter N°3 - Mars 2021

Réalisée par le groupe table ronde déficients visuels du CRETH



Comme nous vous l'avions annoncé lors de la newsletter 2, ce numéro est entièrement consacré à **l'audio-description**.

L'audio-description est un processus qui permet de rendre accessible aux personnes aveugles ou mal-voyantes, un film, une pièce de théâtre, ou encore la visite d'un musée. Dans un film, par exemple, la personne décrira les actions, scènes que le spectateur aveugle ne peut pas voir.

Comment la personne aveugle confortablement assise dans son salon peut-elle accéder à un film audio-décrit?

Les différentes chaînes TV sont diffusées grâce à une BOX TV (Proximus, VOO, Orange). C'est donc sur cette box que l'option audio-description doit être activée. Sur 3 box TV disponibles sur le marché, seul le décodeur V 7 de Proximus possède une synthèse vocale. Les clients aveugles de VOO ou Orange ne peuvent pas, seul, activer l'audio-description.

La TV se regarde de plus en plus sur smartphone.

Un grand nombre d'applications existe pour regarder un film ou une série sur son smartphone. Netflix ou Disney+ sont les plus connues. Les deux applications sont utilisables par une personne déficiente visuelle utilisant un iPhone. On peut retrouver dans les catalogues, des films et séries en audio-description. Sur Netflix, par exemple, une rubrique est totalement consacrée au contenu audio-décrit.

Sur l'application RTBF Auvio, qui permet de revoir ou regarder les chaînes de la RTBF, l'audio-description n'est pas disponible.

Même si on peut observer de plus en plus de contenu en audio-description, l'accès à celui-ci reste compliqué si l'on cherche à regarder la TV sans utiliser de smartphone.

En conclusion, nous regrettons le manque d'accessibilité des box TV et regardons avec intérêt l'évolution des plateformes comme Netflix ou autre.

Vous souhaitez partager une découverte? Contactez Vincent Leone.  
Vincent.leone@creth.org

